

Pleins feux sur le placement à long terme

Ces dernières années, la volatilité des marchés a incité certains investisseurs à abandonner les placements axés sur la croissance comme les actions et, du même coup, leurs plans financiers à long terme. Bien que la tentation soit grande de réagir ainsi à de tels phénomènes, l'expérience a maintes fois prouvé qu'il est plus payant de rester sourd aux rumeurs et de s'en tenir à un plan solide. Dans ce numéro de la série Pleins feux, nous insistons sur l'importance du rôle joué par les actions dans un portefeuille et sur l'avantage de maintenir une optique à long terme.

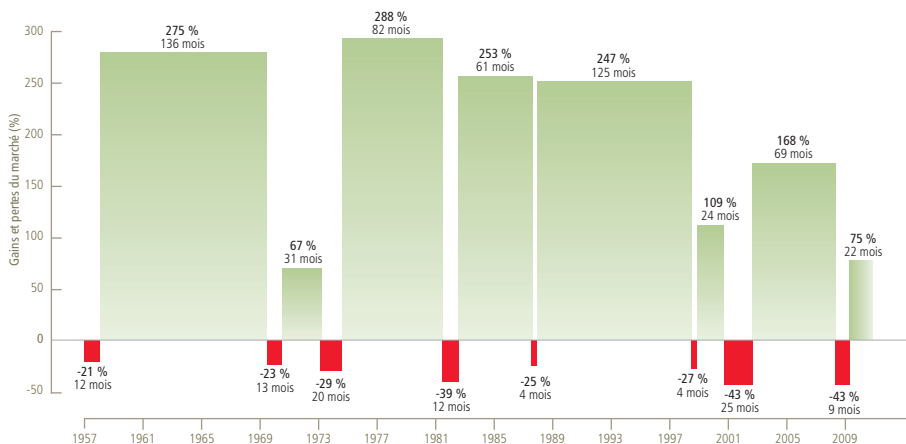
Marchés haussiers et marchés baissiers

Des krachs boursiers de 1929 et de 1987 à la récente crise du crédit, en passant par la crise pétrolière des années 1970 et l'éclatement de la bulle Internet au début des années 2000, les replis sont une caractéristique récurrente des marchés boursiers canadien et internationaux. Après chaque repli, toutefois, les marchés connaissent habituellement un rebond d'une ampleur et d'une durée beaucoup plus importantes.

Au Canada, ce cycle de hausses et de baisses – on parle habituellement de marchés «haussiers» et «baissiers» – s'est produit huit fois depuis 1957 (figure 1). Au cours de cette période, les marchés haussiers ont duré en moyenne 69 mois, pour une progression moyenne de 185 %. Les marchés baissiers, quant à eux, ont duré en moyenne 12 mois, pour un recul moyen de 31 %.

Figure 1

Marchés haussiers et marchés baissiers (1957 – 2010)¹



1 Source : Bloomberg. Données de fin de mois fondées sur l'indice composé de rendement global S&P/TSX (du 31 janv. 1957 au 31 déc. 2010). Les marchés haussiers sont des mouvements du marché boursier caractérisés par une hausse des cours qui, selon le consensus, est appelée à se poursuivre. À l'inverse, les marchés baissiers sont caractérisés par une chute des cours qui, de l'avis général, se prolongera. Dans l'illustration ci-dessus, la mesure généralement reconnue d'une hausse ou d'une baisse d'au moins 20 % des cours sur une période donnée quelconque a été adoptée. Le graphique ci-dessus est présenté à titre indicatif seulement et n'est pas représentatif d'un placement quelconque; il tient compte du réinvestissement des revenus, mais non des coûts d'opération ou des impôts et taxes. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le saviez-vous?

En anglais, les expressions «bull market» (marché haussier) et «bear market» (marché baissier) auraient pour origine le fait qu'un taureau (bull) envoie son adversaire dans les airs (marché en hausse) alors qu'un ours le piétine (marché en baisse).

Le temps est votre meilleur allié

Le temps est le meilleur allié de l'investisseur, car il permet à la composition des intérêts de produire ses effets et atténue l'incidence des fluctuations à court terme.

À la question de savoir quelle était la plus grande invention de l'homme, Albert Einstein aurait répondu «les intérêts composés». Nul ne sait si le célèbre physicien était sérieux ou non ni même ce qu'il voulait dire, mais le message est clair : au fil du temps, les intérêts composés sont le meilleur allié de l'investisseur qui cherche à accélérer le potentiel de revenu et de croissance de ses placements.

Même s'il est impossible d'éliminer entièrement le risque lié aux marchés, plus vous conservez vos placements longtemps, plus vous pourrez atténuer l'incidence de la volatilité à court terme et plus vous serez sûr d'atteindre votre objectif. Par exemple, de 1960 à 2010, les rendements annuels composés du marché boursier canadien ont grandement varié, allant de 44,8 % en 1979 à un creux de -33,0 % en 2008. Sur une plus longue période, cependant, la fourchette de rendements d'un portefeuille est beaucoup plus étroite, car le potentiel de rendements annuels négatifs est réduit.

De plus, les investisseurs à long terme qui veillent à diversifier leur portefeuille – en tirant parti de la répartition d'actif – peuvent atténuer encore davantage les effets des fluctuations à court terme sans véritablement compromettre l'atteinte de leurs objectifs.

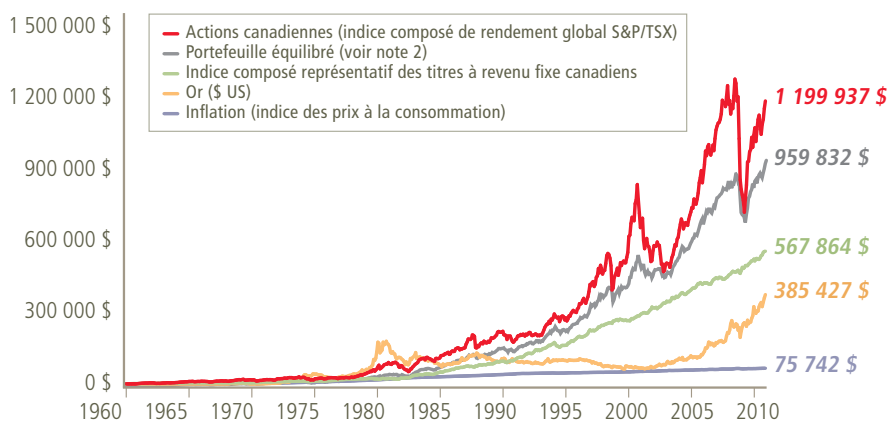
En revanche, le temps peut être le pire ennemi de ceux et celles qui commencent à investir à un stade plus avancé de leur vie, en particulier si le marché connaît un repli important ou prolongé. Pour les investisseurs qui prendront bientôt leur retraite, cette situation peut être catastrophique, car il leur faudra peut-être plusieurs années pour se remettre en selle.

«Pour nous, la période de détention idéale d'un titre est "pour toujours".»

– Warren Buffett

Figure 2

Placement de 10 000 \$ dans diverses catégories d'actif (janvier 1960 – octobre 2010)²



² Sources : Morningstar Direct, Bloomberg. Le portefeuille équilibré est placé à 50 % dans l'indice composé S&P/TSX (rendement global) et à 50 % dans un indice composé représentatif des titres à revenu fixe canadiens – à savoir, de 1960 à 1980, un substitut de l'indice obligataire universel DEX (constitué à 75 % de l'indice des obligations à long terme et à 25 % de l'indice hypothécaire), et de 1981 à 2010, l'indice obligataire universel DEX.

L'inflation : le risque caché

Si le risque de volatilité à court terme lié aux actions et aux autres catégories d'actif peut varier, le risque d'érosion du pouvoir d'achat – autrement dit, la mesure dans laquelle l'inflation peut faire baisser la valeur actuelle de votre placement dans le temps – est un risque permanent et, pourrait-on dire, encore plus important pour tous les investisseurs. Comme l'illustre la ligne correspondant à l'indice des prix à la consommation (figure 2), pour qu'une somme de 10 000 \$ investie en 1960 conserve son pouvoir d'achat, il aurait fallu qu'elle grimpe à plus de 75 000 \$ en 2010 – et encore, vous ne seriez alors pas plus avancé.

Comme dans la fable Le lièvre et la tortue, on peut conclure que l'investisseur qui observe une discipline constante à long terme a plus de chances d'atteindre ses objectifs financiers que celui qui court après le rendement à coup de décisions à court terme.

Un conseiller Scotia peut vous aider à maintenir une discipline de placement à long terme et à déterminer une répartition judicieuse – entre placements de croissance et autres catégories d'actif – pour votre portefeuille.

Communiquez dès aujourd'hui avec votre conseiller

Pour en savoir plus sur les possibilités de placement à long terme, rendez-vous à l'adresse

www.fondsscotia.com



^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs Scotia s.e.c. et ne doit pas être redistribué. Il est fourni uniquement à titre d'information et aucune autre personne ne peut l'utiliser ou se fonder sur son contenu. Il est basé sur des renseignements provenant de tiers, qui sont jugés exacts et fiables, mais que Gestion d'actifs Scotia s.e.c. ne garantit pas comme tels. Ce document n'a pas pour but de fournir des conseils de placement. Les investisseurs qui prévoient mettre en oeuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis. Aucune disposition de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. À moins d'indication contraire, les titres achetés par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Scotia s.e.c. ne sont pas assurés par un organisme d'assurance-dépôts d'État ni garantis par La Banque de Nouvelle-Écosse, et leur valeur peut fluctuer.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs sur le fonds. Ces énoncés sont de nature prédictive et dépendent d'événements ou de situations futurs, ou y renvoient. Par ailleurs, toute déclaration sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives, les plans d'action ou les projets constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les événements, les activités et les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent entre autres : l'économie générale, la situation politique, la conjoncture du marché ainsi que les taux d'intérêt et les taux de change, une instance réglementaire ou judiciaire, un changement technologique ou des catastrophes. Le lecteur doit peser avec soin ces facteurs ou d'autres avant de prendre une décision en matière de placement et de s'appuyer sur ces énoncés prospectifs. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit après avoir pris connaissance de nouveaux renseignements, à la suite d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., société en commandite en propriété exclusive directe et indirecte de La Banque de Nouvelle-Écosse. Un placement dans un fonds commun peut donner lieu à des commissions et à des frais de suivi, de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les parts de fonds communs ne sont pas garanties ni assurées, leur valeur fluctue souvent et les rendements passés peuvent ne pas se répéter.